

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0665 du 11/05/2020

Arrêté du 07/05/2020

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT REGULARISATION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte régularisation de la situation administrative d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT RÉGULARISATION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT RÉGULARISATION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

rapportant et portant régularisation de la situation administrative d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques, hors classe

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 portant organisation de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 10 avril 2020 portant régularisation de la situation administrative d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale ;

ARRÊTE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 10 avril 2020 portant régularisation de la situation administrative d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
CORINNE	TOUATI FRANC-GIRARD	136445	SERVICES CENTRAUX DLF A – EMPLOI ADMINISTRATIF	SERVICES CENTRAUX DLF – BUREAU CHIFFRAGES ET ETUDES STATISTIQUES – EMPLOI ADMINISTRATIF	01/01/2020

Article 2 : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques, hors classe, dont le nom suit est affectée dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
CORINNE	TOUATI FRANC-GIRARD	136445	SERVICES CENTRAUX DLF A – EMPLOI ADMINISTRATIF	SERVICES CENTRAUX DLF – BUREAU CHIFFRAGES ET ETUDES STATISTIQUES – EMPLOI ADMINISTRATIF	01/01/2020

Article 3 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 7 MAI 2020

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756